



Déclaration liminaire CGT Finances Publiques

Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité Social d'Administration Local de la DGE (FS du CSAL)

Mardi 10 décembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Malgré une attention toute particulière portée au petit écran ce samedi soir, point de Quasimodo ni d'Esmeralda en vue lors de la fastueuse cérémonie de réouverture de Notre Dame de Paris mais le défilé de puissants du monde entier, dirigeants de leur pays ou leurs émissaires et aussi les plus grandes puissances financières comme Elon Musk ou Bernard Arnaud.

Plus assez de place évidemment pour accueillir les 160 sapeurs pompiers qui ont sauvé la cathédrale parfois au péril de leur vie et les 2 000 artisans qui l'ont restaurée, quelques uns seulement ont eu le droit de se joindre à l'aréopage des dominants. Au cœur du cénacle et en maître de cérémonie, E Macron, tout en essayant de se faire plus grand que son invité d'honneur Donald Trump, a bien tenté de profiter de ce moment pour trouver grâce auprès du peuple qui l'a définitivement rejeté, lui et sa politique. Peine perdue cela va sans dire.

Car il ne faut pas oublier de revenir quelques jours en arrière, jeudi 5 décembre où ce sont plus de 200 000 manifestants dans toute la France qui se sont mobilisés malgré la chute du gouvernement Barnier la veille même car nous le savons, E Macron sème le chaos institutionnel depuis la dissolution insensée de l'Assemblée nationale et rien ne nous garantit à ce jour qu'il respecte le résultat des urnes et permette enfin la mise en œuvre d'un programme politique de progrès social au bénéfice de tous. Ce qu'il reste au peuple, aux travailleurs, aux privés d'emplois et à ceux qui risquent de le perdre, c'est la mobilisation, que ce soit dans les entreprises, dans les services publics, dans la rue, et partout où elle pourra être utile pour faire barrage au grand démolisseur.

Les agents de la DGFIP se sont eux mobilisés en nombre, révoltés par le traitement qui est fait à leurs conditions de travail ainsi qu'aux attaques répétées contre les fonctionnaires en général (perte massive du pouvoir d'achat, fonctionnaires bashing).

Nos conditions de travail continuent de se dégrader comme le Rapport social unique (RSU) 2023 de la DGFIP le révèle au travers de nombreux indicateurs comme par exemple :

- les signalements pour risques psychosociaux ont augmenté de 23 %,
- le jour de carence a ponctionné 3,8 millions d'euros sur les rémunérations des agents,
- 312 299 heures ont été écrêtées (soit 194 équivalents temps plein).

L'observatoire interne pour 2024, montre-lui que 59 % des agents ne se déclarent pas optimistes sur leur propre avenir au sein de la DGFIP. Un pessimisme qui risque de s'accroître avec l'annonce de nouvelles lignes de gestion.

A la DGE également, l'analyse du DUERP pointe les nombreuses difficultés, craintes et préoccupations des agents qui doivent faire face à une charge de travail grandissante, des pics de charges accrus, des missions réalisées dans l'urgence, du stress face aux exigences techniques et juridiques. A cela s'ajoute, les conditions matérielles dégradées dans des locaux où beaucoup de choses dysfonctionnent, où les conditions d'hygiène sont préoccupantes au vu des manquements réguliers du prestataire du ménage.

Il est donc essentiel que l'élaboration du Programme Annuel de Prévention à l'ordre du jour de cette FS , permette d'apporter des réponses pertinentes, efficaces, adaptées aux situations de risques mises en exergue dans ce document. Il en va de la santé et de la sécurité des agents au travail.

Parmi les sujets d'inquiétude qui ne diminuent pas figure celui lié à la mise en place de la Responsabilité des gestionnaires publics. Les condamnations s'abattent sur la tête des agents publics.

Dans un contexte général de dégradation de nos conditions de travail (pression des objectifs, réorganisations et réformes incessantes, instabilité des applicatifs informatiques, insécurité dans l'exercice des missions, etc...), tout agent de la DGE peut être conduit, malgré lui, dans une situation où sa responsabilité pourrait être engagée devant la Cour des Comptes.

Nous avons déjà alerté la directrice sur ce sujet et pour elle, aucun risque ne pesait sur les agents respectant les procédures internes et que la seule justiciable ce serait elle en tant qu'ordonnateur et comptable de la DGE ! Nous souhaiterions connaître votre appréciation de la RGP pour les agents de la DGE.

Nous souhaitons également attirer particulièrement votre attention sur un sujet majeur.

Comme rappelé par courriel du secrétariat général, le 25 novembre, *journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes* a été l'occasion de réitérer la détermination et l'engagement des MEF à lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, du sexisme dit ordinaire aux violences aggravées. Les MEF, comme tous les employeurs publics, se doivent d'être exemplaires et garantir la mise en œuvre du principe de « **tolérance zéro** » concernant les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Pour nous, la communication faite aux agents par le secrétariat général est une bonne chose mais n'est pas suffisante. Il appartient à la direction de manifester de manière engagée et volontaire sa détermination à faire respecter cet impératif de « tolérance zéro ». A minima, le 25 novembre aurait dû être l'occasion de le faire et en outre, un engagement régulier de la part de la direction est absolument nécessaire. Ceci doit se faire par le biais d'actions et de canaux divers.

Nous aborderons également au cours de cette instance de nombreux autres sujets portant sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la DGE.